

CQP Animateur de tennis de table

RNCP38243 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15408
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3328 — Sport
Date d'enregistrement	15/11/2023
Date d'échéance	15/11/2026

Certificateur(s)

ORGANISME CERTIFICATEUR DE LA BRANCHE DU SPORT OC SPORT · SIRET : 89111513100015
CPNEF Sport

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
FEDERATION FRANC TENNIS TABLE	77569164500052	Former et organiser l'évaluation
LIGUE REGIONALE ILE FRANCE TENNIS TABLE	78534636200060	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le CQP « Animateur de tennis de table » correspond à un contexte caractérisé notamment par le développement de nouvelles formes de pratiques ayant pour objectif de s'ouvrir aux différents publics non compétiteurs au sein et en dehors des clubs sportifs. Elles concernent notamment les pratiques de loisirs, de bien-être et de santé.

La Fédération Française de Tennis de Table met en œuvre deux programmes pour soutenir ce développement : le « Ping Citoyen » et le « Ping bien-être santé ».

Au-delà des clubs, la FFTT déploie ces programmes en extérieur avec les collectivités, à l'école (plan 1 école, 1 table), ou en réalité virtuelle (délégation du ministère pour cette pratique). Enfin les autres formes de tennis de table (hardbat, ultimate -ping, sandpaper...) pour attirer de nouveaux pratiquants et faire jouer « tout au long de la vie », et investir de nouveaux lieux de pratiques (pratiques ludiques urbaines, activité sportive pour hôtellerie de plein air sur les périodes de vacances, en centre d'éducation populaire ...).

Ainsi plusieurs types de structure requièrent une pratique encadrée de qualité attendue par tous ces publics :

Pour les clubs, il s'agira de professionnaliser l'encadrement des publics non compétiteurs pour les recruter et les fidéliser.

Pour la FFTT, le CQP Animateur de tennis de table permettra de satisfaire les besoins des comités départementaux ou des ligues en charge du déploiement des programmes « Ping citoyen » Ping Extérieur » et « Ping bien-être Santé ».

Pour les structures extra fédérales, des animateurs ou éducateurs sportifs, territoriaux ou privés, pourront se spécialiser dans l'animation du tennis de table.

ACTIVITÉS VISÉES

Repérage des caractéristiques et des besoins des participants
Repérage des objectifs et des ressources de la structure
Élaboration d'un cycle de séances de tennis de table
Installation et préparation du matériel nécessaire à la séance de tennis de table
Accueil des participants à une séance de tennis de table
Animation de la séance de tennis de table
Mise en sécurité des pratiquants et des tiers
Bilan de la séance de tennis de table
Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
Organisation de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
Communication et travail en équipe
Recherche d'emploi et d'activités à animer
Programmation d'actions de formation et de professionnalisation

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier les attentes et les motivations des participants au cycle de séances de tennis de table en s'appuyant sur un outil adapté avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap
Repérer le niveau de pratique, les capacités et limites des participants au cycle de séances de tennis de table en utilisant des outils d'évaluation avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap
Repérer les moyens mobilisables pour la réalisation du cycle de séances de tennis de table en tenant compte des ressources et des contraintes de la structure
Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs du cycle de séances adaptés à la pratique du tennis de table
Repérer l'espace lié à la pratique de tennis de table et son accessibilité afin d'adapter les objectifs de la séance ou cycle de tennis de table
Élaborer un cycle de séances de tennis de table en veillant à assurer la progression des participants avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap
Définir une grille de séance de tennis de table et des situations pédagogiques cohérentes pour chaque séance en tenant compte du temps, du lieu disponible et des publics, avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap
Prévoir les mesures permettant d'assurer l'intégrité physique des publics et la protection des pratiquants et des tiers au cours des séances en tenant compte des obligations légales et des règles de sécurité liées à celle-ci
Organiser l'évaluation du cycle de séances de tennis de table en vue d'y proposer des modifications ou ajustements
Mettre en place le matériel nécessaire à la séance dans le respect des exigences du tennis de table pour répondre à ces dernières
Informers les participants des objectifs et du déroulement de la séance en veillant à adapter son discours à leur niveau avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap
Repérer les participants présentant des besoins spécifiques en veillant à s'assurer qu'ils peuvent participer à la séance de tennis de table sans risque
Communiquer avec les participants tout au long d'une séance de tennis de table en veillant à adopter un discours adéquat avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap
Mettre en œuvre une séance tennis de table en tenant compte de ses objectifs et en utilisant les aspects technico-tactiques spécifiques à l'activité
Accompagner les participants tout au long de la séance d'activités de tennis de table en veillant à leur épanouissement et à leur autonomie avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap
Adapter son animation à différents types de publics de tennis de table, en veillant au respect de la réglementation en vigueur en matière d'encadrement des activités physiques ou sportives contre rémunération
Expliciter les règles de sécurité à respecter au cours de la séance de tennis de table en s'assurant de leur bonne compréhension
Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long de la séance de tennis de table
Analyser le déroulement de la séance de tennis de table en tenant compte des objectifs fixés
Formuler des propositions de modification ou d'ajustement des séances de tennis de table à venir en tenant compte des objectifs poursuivis et des constats réalisés
Informers les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie en veillant au respect des

consignes en vigueur

Promouvoir oralement les activités proposées et les événements organisés par la structure en s'attachant à rechercher l'implication des publics accueillis (participants, famille, entourage, ...)

Communiquer avec les publics accueillis en utilisant les outils digitaux et en veillant à véhiculer une image positive de la structure

Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif en veillant à en s'assurant de la disponibilité de l'ensemble des ressources nécessaires

Vérifier l'état et la disponibilité du matériel en tenant compte des règles de sécurité en vigueur

Identifier la réglementation ayant un impact sur l'organisation de ses activités en tenant compte des caractéristiques des séances prévues

Communiquer avec les autres intervenants en veillant au bon déroulement des activités et à l'anticipation des difficultés

Communiquer sur ses activités en veillant au respect des consignes en vigueur

Alerter sur les situations à risque en tenant compte des procédures en vigueur

Repérer les opportunités d'emploi sportif sur un territoire en mobilisant différentes sources d'informations

Comparer les différents types de contractualisation en vue de développer son activité dans le domaine du sport

Repérer les actions de formations en vue de faire évoluer son projet professionnel

Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité

Blocs de compétences

RNCP38243BC01 — Préparation et animation de cycles de séances de tennis de table

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les attentes et les motivations des participants au cycle de séances de tennis de table en s'appuyant sur un outil adapté avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap

Repérer le niveau de pratique, les capacités et limites des participants au cycle de séances de tennis de table en utilisant des outils d'évaluation avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap

Repérer les moyens mobilisables pour la réalisation du cycle de séances de tennis de table en tenant compte des ressources et des contraintes de la structure

Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs du cycle de séances adaptés à la pratique du tennis de table

Repérer l'espace lié à la pratique de tennis de table et son accessibilité afin d'adapter les objectifs de la séance ou cycle de tennis de table

Élaborer un cycle de séances de tennis de table en veillant à assurer la progression des participants avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap

Définir une grille de séance de tennis de table et des situations pédagogiques cohérentes pour chaque séance en tenant compte du temps, du lieu disponible et des publics, avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap

Prévoir les mesures permettant d'assurer l'intégrité physique des publics et la protection des pratiquants et des tiers au cours des séances en tenant compte des obligations légales et des règles de sécurité liées à celle-ci

Organiser l'évaluation du cycle de séances de tennis de table en vue d'y proposer des modifications ou ajustements

Mettre en place le matériel nécessaire à la séance dans le respect des exigences du tennis de table pour répondre à ces dernières

Informar les participants des objectifs et du déroulement de la séance en veillant à adapter son discours à leur niveau avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap

Repérer les participants présentant des besoins spécifiques en veillant à s'assurer qu'ils peuvent participer à la séance de tennis de table sans risque

Communiquer avec les participants tout au long d'une séance de tennis de table en veillant à adopter un discours adéquat avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap

Mettre en œuvre une séance tennis de table en tenant compte de ses objectifs et en utilisant les aspects technico-tactiques spécifiques à l'activité

Accompagner les participants tout au long de la séance d'activités de tennis de table en veillant à leur épanouissement et à leur autonomie avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap

Adapter son animation à différents types de publics de tennis de table, en veillant au respect de la réglementation en vigueur en matière d'encadrement des activités physiques ou sportives contre rémunération
Expliciter les règles de sécurité à respecter au cours de la séance de tennis de table en s'assurant de leur bonne compréhension
Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long de la séance de tennis de table
Analyser le déroulement de la séance de tennis de table en tenant compte des objectifs fixés
Formuler des propositions de modification ou d'ajustement des séances de tennis de table à venir en tenant compte des objectifs poursuivis et des constats réalisés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Élaboration d'un rapport sur un cycle de séances de tennis de table

Entretiens oraux

Observation du candidat au cours d'une mise en situation d'animation d'une séance collective

RNCP38243BC02 — Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

LISTE DE COMPÉTENCES

Informar les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie en veillant au respect des consignes en vigueur

Promouvoir oralement les activités proposées et les événements organisés par la structure en s'attachant à rechercher l'implication des publics accueillis (participants, famille, entourage, ...)

Communiquer avec les publics accueillis en utilisant les outils digitaux et en veillant à véhiculer une image positive de la structure

Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif en veillant à en s'assurant de la disponibilité de l'ensemble des ressources nécessaires

Vérifier l'état et la disponibilité du matériel en tenant compte des règles de sécurité en vigueur

Identifier la réglementation ayant un impact sur l'organisation de ses activités en tenant compte des caractéristiques des séances prévues

Communiquer avec les autres intervenants en veillant au bon déroulement des activités et à l'anticipation des difficultés

Communiquer sur ses activités en veillant au respect des consignes en vigueur

Alerter sur les situations à risque en tenant compte des procédures en vigueur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Élaboration d'un écrit dans le cadre du stage

Entretien oral

RNCP38243BC03 — Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

LISTE DE COMPÉTENCES

Repérer les opportunités d'emploi sportif sur un territoire en mobilisant différentes sources d'informations

Comparer les différents types de contractualisation en vue de développer son activité dans le domaine du sport

Repérer les actions de formations en vue de faire évoluer son projet professionnel

Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'un projet professionnel

Entretien oral

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du CQP « Animateur de tennis de table » exerce son activité professionnelle au sein d'associations, de collectivités ou de structures du secteur marchand.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

L'emploi type correspond à celui d'Animateur sportif dans le cadre de l'encadrement de groupe de pratiquants en

loisir dans et hors champ fédéral et ce également dans et hors champ conventionnel de la Convention Collective Nationale Sport.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Conformément aux exigences du Code du Sport (Art. L.212-1 et R.212-1) en matière d'encadrement rémunéré des activités physiques ou sportives, le CQP « animateur de tennis de table » atteste que son titulaire :

- 1° est capable de mobiliser les connaissances techniques et pédagogiques propres à l'activité tennis de table et de maîtriser les techniques de sa pratique dans des conditions assurant la sécurité des pratiquants et des tiers ;
- 2° maîtrise les comportements à observer et les gestes à exécuter en cas d'incident ou d'accident.

Les compétences certifiées par le certificat de qualification professionnelle « animateur tennis de table » visant à garantir la sécurité des pratiquants et des tiers conformément aux obligations en matière de garanties de sécurité prévues par les articles L.212-1 et R.212-1 du Code du Sport

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat au CQP « animateur de tennis de table » doit répondre aux exigences à l'entrée dans le processus de formation. Le délégataire est garant de la vérification de ces exigences. Les prérequis sont les suivants :

- 1. Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat
- Le candidat doit présenter l'une des pièces suivantes en cours de validité (original ou photocopie lisible recto/verso) :
 - Carte nationale d'identité française ou étrangère
 - Passeport français ou étranger
 - Permis de conduire français sécurisé délivré depuis le 16 septembre 2013 suivant le décret du 09 novembre 2011.
 - Carte de combattant délivrée par les autorités françaises
 - Carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires françaises
 - Carte de séjour temporaire, carte de résident, certificat de résidence de ressortissant algérien, carte de ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, conformément à la réglementation des étrangers, ces titres doivent être à jour concernant l'adresse déclarée.
- 2. Être titulaire d'une attestation de premiers secours conformément à la réglementation en vigueur fixant le Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ou équivalent à cette attestation.
- 3. Avoir 18 ans à la date de clôture du dossier d'inscription à la formation

4. Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement
5. Avoir réussi les tests techniques en tennis de table.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Les jurys pléniers sont constitués conformément à la composition prévue dans l'accord national professionnel du 06 mars 2003.

La CPNEF Sport ou l'OC Sport désignent les représentants des salariés et des employeurs d'organisation représentatives dans la branche du sport. Ils sont éligibles à ce titre de siéger au sein des jurys pléniers du CQP « animateur de tennis de table ».

Les jurys pléniers sont composés de quatre à huit personnes ainsi réparties :

- Un ou deux représentant(s) des salariés désigné(s) par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
- Un ou deux représentant(s) des employeurs désigné(s) par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
- Un représentant pédagogique de la formation concernée et si nécessaire un représentant supplémentaire,
- Un représentant du/des délégataire(s) et si nécessaire un représentant supplémentaire,

Le jury plénier ne peut se dérouler que si le quorum de 75% des membres composant le jury est atteint.

Le délégataire veillera à ce que sa représentation au sein du jury plénier permette à ce dernier de sécuriser ses décisions pour toutes les candidatures en VAE.

Le jury plénier est présidé par le représentant du délégataire qui a voix prépondérante en cas d'égalité lors d'un vote.

Base légale

Date de décision	15/11/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	15/11/2026
Date de dernière délivrance possible	15/11/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	24	2	92 %	—
2020	13	5	100 %	—
2019	37	7	93 %	100 %
2018	24	4	65 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP28797

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP42866

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP36661

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38243/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	2
Régions couvertes	3
Prix indicatif	2 842 € – 2 880 €
Durée	316 – 323 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	26
Parcours menés à terme	19
Taux d'achèvement	73 %
Période	03/2024 – 05/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	42
Montant total engagé	105 288 €
Coût moyen par dossier	2 507 €
Durée moyenne	298 h
Période	02/2024 – 09/2026
France compétences	90 %
Reste à charge titulaire	7 %
France Travail	2 %
Régions	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.